LFN – REPRISE DES COMPETITIONS JEUNES

DECISIONS DU COMEX DE LA FFF

1. COMEX DU 24/03/2021

- La décision du Comex du 24 mars 2021 (« pour chacune des compétitions listées, les résultats des rencontres officielles ne seront pas pris en compte, aucun classement ne sera validé…, et il n'y aura ni accessions ni relégations sportives pour la saison 2020/2021 »), entraine deux conséquences :
  - Pas de possibilité de prendre en compte les résultats des rencontres de cette saison donc de classements sur la saison 2020-2021
  - Pas de possibilité de faire descendre des équipes.
- Il faut une nouvelle décision du Comex concernant les compétitions jeunes, qui comme en mai dernier aura pour priorité de sécuriser le cadre juridique et les décisions des Ligues, et de rendre lisible la situation.
- Cette décision doit comporter quelques principes mais laisser ensuite suffisamment de libertés aux Ligues pour finaliser leur pyramide et leurs groupes, les situations étant tellement diverses qu'il n'est pas possible de tout traiter au niveau national.

Principes à retenir

- **Permettre aux Ligues de faire un glissement générationnel** en cette fin de saison en fonction des pyramides de championnats
  (les équipes actuellement en U14 passent en U15, les U15 en U16…)
- **Permettre aux ligues d'adapter leurs championnats à la suite de ce glissement de générations** : modifications exceptionnelles du format des compétitions (nombre d'équipes par catégories, nombre de phases, phases de brassage…) en fonction du nombre d'équipes qualifiées.
- **Permettre aux ligues de définir des Critères de désignation d'équipes par les Districts** (pour accéder en U14 – porte d'entrée en Ligue, voir U15 si nécessaire – 2ème porte d'entrée éventuelle en Ligue)
- **Possibilité pour les Ligues de prendre en compte des critères de classement des saisons antérieures** soit 2019-2020 voire 2018-2019 pour faire les poules R1-R2 ou de classement de candidature générationnelles de la saison 2019-2020 pour définir certains groupes.

2. COMEX du 6/05/2021 :

*« 4. **Championnats générationnels** En ce qui concerne la composition des championnats générationnels pour la saison 2021/2022, compte-tenu de la grande diversité des situations dans l'ensemble des territoires, le Comité Exécutif laisse la liberté à chaque instance, via son Comité de Direction ou le cas échéant par son Assemblée Générale, de prendre la décision qui lui paraitra la plus adaptée à sa situation, qui pourra notamment consister à permettre de faire un glissement générationnel en fonction de la pyramide des championnats et permettre de modifier, lorsque cela s'avère indispensable, le format de la compétition, voire, le cas échéant, les critères de sélection des équipes participant au championnat concerné. Il est précisé que tous les championnats de jeunes qui ne sont pas générationnels restent bien entendu soumis à la règle définie au point* »

Reprenant ces principes, le Comité de Direction de la LFN adopte, le 17 mai 2021, les dispositions suivantes pour la reprise des compétitions régionales U14, U15, U16.

Un questionnaire a été envoyé aux clubs régionaux ayant des équipes U14 à U18 en 2020/2021 afin de se positionner sur leur préférence de championnats en 2021/2022.

Favoriser le glissement générationnel avec pour conséquence :

- Pas de rajout d'équipes pour compléter les groupes
- Phase de brassage pour déterminer les niveaux R1 et R2
- Création de 2 poules U16 R1
- Adaptation des critères pour les U14

Regardons les adaptations par catégories :

CHAMPIONNAT U14

1/Les critères

Le championnat U14 est une compétition à laquelle on accède sur un dossier comprenant 6 critères fondés pour moitié sur les aspects sportifs de la saison 2020/21.

En l'état, ils sont inopérants.

Les critères suivant sont adoptés :

INCONTOURNABLES (le club doit les avoir tous pour postuler)

- Nombre d'équipes U13 engagées en 2020/2021 (3 équipes et 15 licenciés U13)
- Positionnement au regard du Label Jeunes en 20/21 (au moins un dépôt de dossier)
- Niveau d'engagement de l'équipe U13 en 2020/2021 avec avis CT district
- Niveau encadrement proposé pour les U14 2021-2022 (au moins CFF2)

CUMULABLES (permet de classer suivant un ordre de priorité)

- Positionnement au regard du Label Jeunes en 20/21 : Label Elite : 4 points – Label Excellence : 3 points – Label Espoir : 2 points – dossier déposé : 1 point
- Nombre d'équipe(s) de jeunes U13 à U19 en championnat régional et national en 20/21
1 point par équipe dans la limite de 4 points
- Participation d'un ou plusieurs joueurs U13 du club au PPF :
Journée régionale : 2 points – Journée probatoire : 3 points – entrée au pôle : 4 points
- Niveau encadrement de l'équipe U14 en 2020/2021 ou U13 *(si pas de U14)* :
BEF : 4 points – BMF : 3 points – CFF2 : 2 points

En cas d'égalité, il sera tenu compte du nombre de participation(s) en U14 les années passées

2/ le nombre d'équipes

Compte tenu de l'impossibilité de retenir les clubs sur des critères sportifs de la saison 2020/21, le comité de Direction adopte l'élargissement du nombre d'équipes à 40 *(actuellement 32)*, de façon à

- permettre aux clubs qui auraient une belle génération d'y participer *(étoffer le nombre d'équipes)*

- montrer la volonté d'ouverture de la LFN suite à cette année particulièrement frustrante.

3/ La saison

Une phase de brassage est organisée de septembre à décembre avec 4 groupe de 10, matchs aller.

Puis 8 équipes redescendent au niveau U15 district.

2ème phase : 4 groupes de 8, 2 par zones géographiques *(retour à ce qui est prévu dans les règlements)*, matchs aller – retour de janvier à juin.

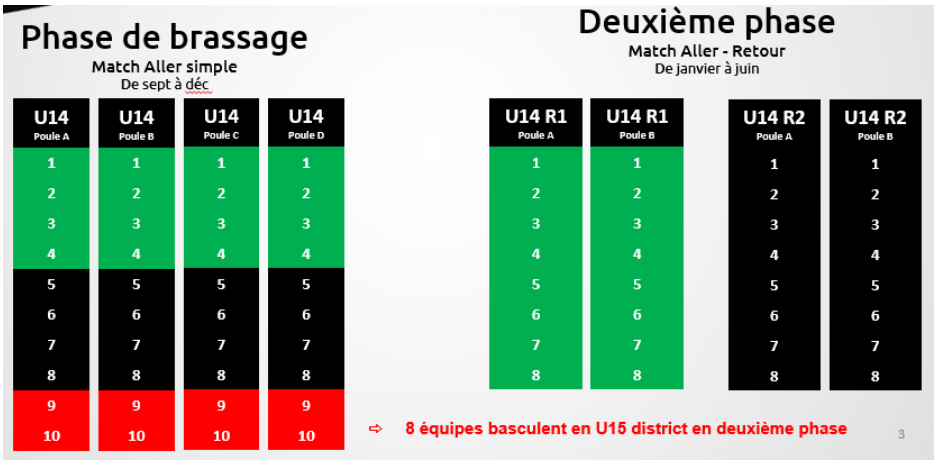

CHAMPIONNATS U15

1/ Le nombre d'équipe

Identique à 2020/21

Phase de brassage

Match Aller simple

De sept à déc

U15 Poule A	U15 Poule B	U15 Poule C	U15 Poule D	U15 Poule E	U15 Poule F
1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10

Deuxième phase

Match Aller

De janvier à juin

U15 R1 Poule A	U15 R1 Poule B
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10

U15 R2 Poule A	U15 R2 Poule B	U15 R2 Poule B	U15 R2 Poule B
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7
8	8	8	8
9	9	9	9
10	10	10	10

2/ la saison

C'est normalement le classement de la compétition U14 saison 2020/21 qui indique le niveau d'évolution en 2021/22 : U15R1 ou U15 R2.

Pas possible, le Comité de Direction adopte de façon à rétablir les équilibres entre les niveaux d'équipes :

Une phase de brassage en matchs aller simples de septembre à décembre.

Puis 8 équipes redescendent au niveau U15 district, montées de district.

2ème phase : 2 groupes de U15 R1 reconstitués, 4 groupes de R2, par zones géographiques *(retour à ce qui est prévu dans les règlements)*, matchs aller – de janvier à juin.

CHAMPIONNATS U16

1/ Le nombre d'équipes

C'est normalement le classement de la compétition U15 R1 saison 2020/21 qui indique le niveau d'évolution en 2021/22 : U16R1 ou U16 R2.

Pas possible, le Comité de Direction adopte de façon à rétablir les équilibres entre les niveaux d'équipes :

Création de 2 groupes U16R1 (2021/22) *:* glissement des groupes de U15R1 (23 équipes en 2021/22)

En ce qui concerne les U16R2, les clubs auront le choix entre 2 options :

- Soit accéder en U16R2 avec leur équipe U15R2
- Soit maintenir leur équipe en U15R2 *(et donc ne pas avoir d'équipe en U16R2)*

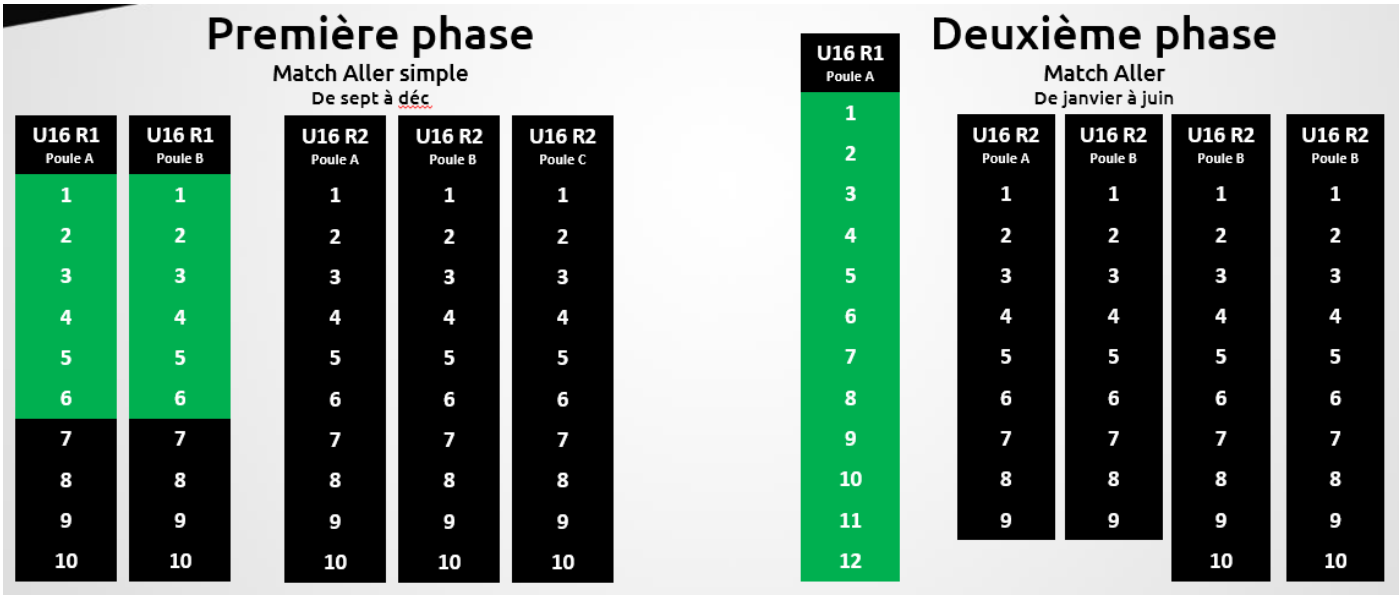

2/ La saison

C'est normalement le classement de la compétition U15 saison 2020/21 qui indique le niveau d'évolution en 2021/22 : U16R1 ou U16 R2.

Pas possible, le Comité de Direction adopte de façon à rétablir les équilibres entre les niveaux d'équipes :

- Une phase de brassage en matchs aller simples de septembre à décembre.

- 2ème phase : reconstitution du groupe U16R1 avec 12 équipes

Le classement des U16R1, 2ème phase permettra de désigner l'accédant au U17 nationaux

4 groupes de U16R2

CHAMPIONNATS U18

Pas de modification, car compétition sans glissement de génération.